

SAINT-SYLVAIN, le vendredi 20 mars 2026



Monsieur le Maire de SAINT-SYLVAIN  
à  
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de la  
commune de SAINT-SYLVAIN

Mesdames Odile HÉBANT, Céline LEGRIGEOIS,  
Stéphanie BUREL, Sophie TIZON, Alexandra ENAULT,  
Cindy DELOZIER, Alexandra MARIE.  
Messieurs Michel BOUILLON, Guy ENOUF, Thomas  
VANDERMERSCH, Olivier GUILLEMETTE, Didier MILLE,  
Florian MARIE, Aurélien DELACOUR

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil municipal ordinaire qui aura lieu à la **Mairie de Saint-Sylvain**, le **vendredi 03 avril 2026, à 20h00** et dont vous voudrez bien trouver l'ordre du jour ci-dessous :

- 01 - Approbation du compte rendu de la séance du 20 mars 2026 ;
- 02 - Délégations de pouvoir du Conseil Municipal au Maire ;
- 03 - Indemnité de fonction des élus ;
- 04 - Nomination des membres des commissions municipales et organismes extérieurs ;
- 05 - Commission communale des Impôts directs ;
- 06 - CNAS : Nomination d'un représentant élus ;
- 07 - Vote des Comptes Financiers Uniques 2025 - Budget Principal ;
- 08 - Vote des Comptes Financiers Uniques 2025 - Budget Lotissement Le Clos Suzanne ;
- 09 - Affectation du résultat - Budget Principal ;
- 10 - Affectation du résultat - Budget Lotissement Le Clos Suzanne ;
- 11 - Vote du budget primitif principal 2026 ;
- 12 - Vote du budget primitif 2026 annexe lotissement Le clos Suzanne ;
- 13 - Délibération approuvant la fongibilité des crédits ;
- 14 - Attribution des subventions aux associations locales ;
- 15 - Vestiaire de football : choix de l'offre du maître d'œuvre ;
- 16 - Travaux SDEC : Effacement des réseaux "RD43 rue Georges Aubey" ;
- 17 - Ressources Humaines Création d'un poste d'adjoint administratif à compter du 1er mai 2026 ;
- 18 - Ressources Humaines Création d'un poste d'adjoint technique temporaire à compter du 13 avril 2026 jusqu'au 31 juillet 2026 ;
- 19 - Ressources Humaines Suppression de deux postes vacants du 1er avril 2026 ;
- 20 - Ressources Humaines – Personnels : tableau des effectifs ;
- 21 - Engagement de principe pour la création d'une commune nouvelle avec la commune de Le Bû sur Rouvres

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,  
M. Régis CROTEAU

